

Souveraineté La Solution inc.

Éoliennes



En consultant le site Web du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, j'ai appris que les régions de la Gaspésie-îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Nord-du-Québec possédaient des sites fort intéressants pour la production d'énergie éolienne.

Au début de l'année 2015, le Québec comptait une trentaine de parcs en exploitation, ce qui représente plus de 1600 éoliennes!

Parce que le vent ne souffle pas toujours avec la même intensité et qu'il y a aussi des périodes sans vent, on dit de l'énergie éolienne qu'elle est une source d'énergie variable. Mais le Québec a l'avantage de bénéficier d'énergie hydroélectrique abondante; l'énergie éolienne peut donc être combinée à l'énergie hydroélectrique pour répondre aux besoins énergétiques de la population. L'énergie éolienne s'avère ainsi un complément intéressant à l'hydroélectricité. C'est qu'en altitude, aucun obstacle géographique ne bloque le vent. C'est pourquoi les éoliennes sont montées sur de hautes tours. La plupart des tours d'éoliennes qui ont été installées au Québec mesurent 80 mètres, mais dans les nouveaux parcs éoliens, elles atteignent 100 mètres de hauteur.

Chaque pale peut facilement atteindre une longueur de 45 mètres et peser 8 tonnes. Au Québec, dans la région de la Gaspésie, une entreprise fabrique des pales de 55,8 mètres. La nacelle est située au sommet de la tour. Certaines nacelles peuvent peser plus de 60 tonnes et atteindre la